



Demande de retrait du Laissez-passer universitaire (LPU)

Étudiant à temps complet en situation d'handicap

Ce formulaire ne peut pas être utilisé pour adhérer au transport adapté. Si vous désirez faire une demande pour le transport adapté, consulter le site du RTC : www.rtcquebec.ca/stac OU le site de la STLévis : www.stlevis.ca/transport-adapte

Critères d'admissibilité pour faire une demande de retrait :

- être une personne handicapée, c'est-à-dire « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».
- avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant la demande de retrait au LPU, compte-tenu de l'impossibilité de la personne à utiliser les services de transport en commun régulier du Réseau de transport de la Capitale (RTC) ou la Société de transport de Lévis (STLévis).

Par conséquent, toute limitation **temporaire** (ex. : jambe fracturée) **ne peut faire** l'objet d'une demande.

Marche à suivre

Le formulaire doit être acheminé au comité **avant la date limite d'abandon de cours avec remboursement** de la session d'automne ou d'hiver.

Une fois le formulaire adéquatement rempli, veuillez appuyer sur la touche « Envoyer mon formulaire » au bas de la page 2. Vous pouvez aussi joindre des renseignements supplémentaires relatifs à votre demande de retrait lors de l'envoi de ce formulaire.

Vous recevrez par courriel la réponse à votre demande de retrait. Si cette dernière est acceptée, vous n'aurez pas à payer les frais liés au LPU.

Section 1

Identification

À remplir par le demandeur ou par une personne ressource

Numéro d'identification études (NI)

Nom

Prénom

Adresse complète
(numéro, rue, appartement)

Ville

Code postal

Téléphone Résidence

Cellulaire

Courriel

Nom de l'établissement où la personne réside
(s'il y a lieu)

Numéro de chambre

Nom d'une personne ressource
(au besoin)

Téléphone Résidence

Cellulaire

Courriel



Partie réservée au Réseau de transport de la Capitale (RTC) et à la Société de transport de Lévis (ST Lévis)

Section 4 **Questions pour le professionnel de la santé**

Précisez en quoi l'état de la personne laisse croire qu'il **ne peut pas** utiliser le transport en commun?

Section 5 **Réponse de l'administration**

Demande de retrait acceptée

Demande de retrait refusée

Justification de la décision

Nom du responsable

Signature

Date de la décision
JJ-MM-AAAA